Au conseil d'administration de Conservation de la nature Canada

L'état de la situation financière condensé et les états des résultats et de l'évolution du déficit de fonctionnement condensés ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de **Conservation de la nature Canada** au 30 juin 2011 et de l'exercice clos à cette date, à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 16 novembre 2011. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets incombe à la direction de l'entité. Notre responsabilité, en conformité avec la note d'orientation concernant la certification pertinente, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets connexes selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats de fonctionnement et les flux de trésorerie de **Conservation de la nature Canada**, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets connexes.

Conservation de la nature Canada Société sans capital-actions constituée sous le régime des lois du Canada

2011

2010

État de la situation financière

X 30 JUIN		
	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
Total de l'actif à court terme	40 174 952	60 822 198
Placements	63 209 991	45 955 799
Immobilisations nettes	4 156 784	4 394 111
Terres et accords de conservation	478 279 199	432 188 352
	585 820 926	543 360 460
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	6 249 565	7 550 829
Prêt de fonctionnement	1 500 000	798 682
Tranche de la dette à long terme		
échéant à moins d'un an	3 245 096	6 236 732
Apports reportés	31 042 301	49 344 372
Total du passif à court terme	42 036 962	63 930 615
Dette à long terme	2 650 163	2 368 805
Produits reportés liés à la vente de crédits de compensation du carbone	6 000 000	_
Total du passif	50 687 125	66 299 420
Actif net		
Grevé d'une affectation d'origine à l'interne		
Actif net investi en terres et accords		
de conservation	475 772 688	430 050 878
Divers	1 619 492	3 606 821
	477 392 180	433 657 699
Déficit de fonctionnement	(1 392 236)	(2 174 159)
Dotations – science et intendance	59 133 857	45 577 500
Total de l'actif net	535 133 801	477 061 040
	585 820 926	543 360 460
Voir les notes ci-iointes.		

Voir les notes ci-jointes.

États des résultats et de l'évolution du déficit de fonctionnement condensés

EXERCICES CLOS LES 30 JUIN

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Dons de terres et d'accords de conservation	15 055 828	5 463 382
Autres dons et subventions	73 216 983	57 135 566
Produit tiré de la vente de propriétés	3 272 800	160 000
Divers	6 738 008	5 688 880
	98 283 619	68 447 828
CHARGES		
Terres et accords de conservation acquis		
Achetés	31 881 659	19 313 810
Reçus en dons	15 055 828	5 463 382
Remboursements des emprunts pour les		
acquisitions d'exercices précédents	150 298	81 074
Apports aux propriétés acquises et charges	15 070 510	47 527 072
relatives aux propriétés engagées par des tiers	15 970 518	13 527 972
	63 058 303	38 386 238
Charges relatives aux propriétés	17 212 145	15 402 688
Frais de soutien	14 416 384	13 354 429
	94 686 832	67 143 355
Excédent des produits par rapport aux charges		
de l'exercice	3 596 787	1 304 473
Transfert de (à) l'actif net grevé d'une affectation	2 727 254	
d'origine interne, montant net	2 303 956	(1 215 715)
Transfert à l'actif net affecté par CNC	(5 118 820)	(1 907 994)
Variation nette du déficit de fonctionnement	781 923	(1 819 236)
Déficit de fonctionnement au début de l'exercice	(2 174 159)	(354 923)
Déficit de fonctionnement à la fin de l'exercice	(1 392 236)	(2 174 159)
Voir les notes ci-iointes		

Voir les notes ci-jointes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS 30 JUIN 2011

1. Constatation des produits

Conservation de la nature Canada («CNC») applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les produits relatifs à la vente de crédits de compensation du carbone sont amortis sur la durée de l'entente relative à la vente de crédits lorsqu'il existe une obligation de maintien de l'accréditation des crédits de compensation.

2. Terres et accords de conservation

Les acquisitions de terres et d'accords de conservation sont constatées au coût au moment du transfert du titre. Les acquisitions sont comptabilisées à titre de charges dans la mesure où l'acquisition est financée par CNC. Lorsqu'un emprunt pour une acquisition financée par CNC est obtenu au cours d'un exercice ultérieur, un montant équivalant à la dette est transféré du montant investi en terres et accords de conservation à l'actif net de fonctionnement. Les remboursements de la dette contractée aux fins d'acquisitions de propriétés sont passés en charges lorsqu'ils sont effectués. Les charges liées aux acquisitions et aux remboursements de la dette sont ajoutées à l'actif net investi en terres et accords de conservation.

Tout apport de terres et d'accords de conservation est comptabilisé à sa juste valeur marchande au moment du transfert du titre, sauf si la juste valeur marchande fait l'objet d'un examen par les organismes de réglementation. En pareil cas, l'apport est comptabilisé lorsqu'un montant est approuvé par ces organismes. Les apports sont constatés comme produits et charges de même que comme actif compensé par l'actif net investi en terres et accords de conservation.

Les propriétés transférées à des tiers sont déduites de l'actif net investi en terres et accords de conservation.

Les terres et accords de conservation, achetés ou reçus sous forme de dons, sont des actifs détenus au titre de la collection de CNC. Les accords de conservation sont des accords juridiques entre CNC et le propriétaire foncier, en vertu desquels le propriétaire foncier restreint ou limite volontairement le type et la quantité de projets de développement qui peuvent avoir lieu sur son terrain afin de conserver ses particularités naturelles. Une fois que le titre de propriété est enregistré, l'accord s'y rattache et lie tous les propriétaires subséquents.

3. Répartition des charges

Les charges salariales sont réparties entre les frais de soutien et les charges relatives aux propriétés selon les principales responsabilités du poste de l'employé. Aucuns frais de soutien ne sont affectés aux charges relatives aux propriétés.

4. Dons reçus sous forme de fournitures et de services

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers condensés.

5. Dette à long terme

La presque totalité des actifs de CNC ont été donnés en garantie de la dette à long terme. La dette a été contractée pour financer l'acquisition de terres et d'accords de conservation, les frais de soutien et les charges relatives aux propriétés ainsi que les immobilisations.

6. Instruments financiers

CNC est assujettie aux risques de marché, de change et de taux d'intérêt en raison de son portefeuille de placements. Afin de gérer ces risques, CNC a établi une composition cible de catégories de placements afin d'atteindre un rendement optimal, tout en maintenant un niveau de tolérance au risque raisonnable.

CNC est assujettie au risque lié aux flux de trésorerie découlant de sa dette à taux d'intérêt variable exigible et au risque lié aux prix découlant de sa dette à taux d'intérêt fixe.

7. Éventualité

Conservation de la nature Canada fait l'objet d'une réclamation en dommages-intérêts. L'issue de la réclamation ne peut être déterminée à ce moment-ci. Toutefois, la direction croit qu'elle n'est pas fondée. Les pertes liées à la réclamation, le cas échéant, seront constatées au cours de la période où le passif pourra être estimé.

8. États financiers condensés comparatifs

Les états financiers condensés comparatifs ont été reclassés par rapport aux états présentés antérieurement afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2011.

